

LA GESTION TECHNIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN PRATIQUE

Se perfectionner et mettre en application les outils de gestion

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : IC101

Objectifs de la formation

- Identifier les risques de vulnérabilité de ses bâtiments
- S'assurer de la conformité avec la réglementation
- Mettre en application les outils de gestion de patrimoine

Animée par

- **REMY Daniel**
Consultant,
MHD ENGINEERING CONSULTING

Public concernés

- Gestionnaire immobilier d'entreprise ou collaborateur des service technique au sein d'une collectivité ou d'un bailleur ; Facility Manager, responsable maintenance ; Responsable des services généraux ; Responsable travaux

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Connaître les contraintes réglementaires et législatives

- Amiante, décret du 4 mai 2012 et ses arrêtés d'application
- Accessibilité article L111-7-3 modifié par l'ordonnance du 26 septembre 2014, décret du 5 novembre 2014
- Impact de la RT 2012 et de la RE 2020
- Transposition de la directive des déchets équipements électriques et électroniques (5 arrêtés du 8 octobre 2014)
- Arrêté du 4 décembre 2014 relatif aux appareils sous pression
- Sécurité incendie : nouveaux textes
- Loi sur la transition énergétique

Anticiper l'exploitation du bâtiment dans le domaine technique

- Outils de gestion de patrimoine : importance de la GMAO – GTC – GTB
- Autres outils possibles

Maîtriser les risques de vulnérabilité des bâtiments

- Étudier la gestion des fluides et énergies
- Réaliser un audit du bâtiment
- Construire un plan d'accompagnement

Appliquer les outils de gestion du bâtiment

- Élaborer un schéma directeur technique
- Optimiser sa politique technique
- Déterminer un plan d'action par thématique liée à la sécurité incendie : eau, air, électricité, sécurité incendie, amiante, ascenseurs, accessibilité...

Mises en situation et analyses de cas

- À partir de photos sur des bâtiments : gestion des situations, améliorations proposées, plan de traitement

Focus sur les différentes phases : diagnostic, expression des besoins, divers scénarios, choix d'un scénario

Dates

Paris	Classe virtuelle	Marseille	Bordeaux	Lyon	Strasbourg	Lille
12-13/06/2023	06-07/07/2023	27-28/09/2023	27-28/09/2023	27-28/09/2023	27-28/09/2023	27-28/09/2023
06-07/07/2023	27-28/09/2023	Nantes				
04-05/12/2023		27-28/09/2023				

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.